

Une nouvelle politique des infrastructures pour la France : le Medef s'investit !

Publié le 1 décembre 2015

La France a longtemps bénéficié d'une excellente réputation de ses infrastructures de réseaux (transports, énergie, eau et assainissement, communications) et des services associés, mais sa position relative est en train de se dégrader.

Nos infrastructures vieillissent et doivent être adaptées pour répondre aux transformations numériques, écologiques et énergétiques en cours. C'est un facteur essentiel de compétitivité de nos entreprises et d'attractivité du territoire.

Dans le contexte européen du plan Juncker et, en France, de la loi NOTRe, le Medef a mené un travail d'analyse et de propositions concrètes avec l'aide de COE-Rexecode et l'expertise de nombreuses personnalités.

Le rapport issu de ce travail, présenté aujourd'hui par Pierre Gattaz, président du Medef, et Jean-Louis Marchand, président du comité Infrastructures du Medef, formule 20 propositions se déclinant selon 4 types d'actions :

- **Appeler à la définition, au niveau européen, d'une classe d'actifs spécifique « infrastructures »**, et de règles comptables – tant pour les investisseurs qu'en comptabilité publique – et prudentielles adaptées.
- **Assurer la sécurité juridique et financière des parties prenantes**, qu'il s'agisse des collectivités publiques, des investisseurs ou des entreprises concernées, pour développer les partenariats public-privé indispensables au financement de ces investissements.
- **Créer un vrai marché des infrastructures** en mettant en place au niveau régional et national des plates-formes où puissent se rencontrer offre et demande, donnant aux investisseurs une visibilité sur les projets à financer. Le Medef a défini une typologie des projets susceptibles d'éclairer les financeurs sur leur nature, les risques associés, et les rémunérations possibles. Il sollicitera, dès leur élection, les nouveaux exécutifs régionaux pour passer du projet à l'action concrète.
- **Mettre en place une gouvernance des infrastructures de réseaux** qui associe acteurs publics et privés, en lien avec la création des plates-formes, et déploie une vision prospective globale au niveau national, en adaptant également l'outil statistique.

Le Medef s'impliquera, grâce à son réseau régional, dans la mise en place des plates-formes et d'une vraie gouvernance au plus près du terrain. L'investissement dans les infrastructures de demain est déterminant, agissons !